

Comment adhérer et s'inscrire à l'UTLRD ?

Rejoignez-nous en quelques clics !

Vous êtes déjà adhérent(e) ?

Connectez-vous en 2 étapes :

1. Cliquez sur « Mon compte » (www.utlrd.com).
2. Entrez votre e-mail et votre mot de passe.

Lors de la première connexion, entrez l'email que vous nous avez communiqué puis cliquez sur « Mot de passe oublié » (vérifiez vos spams).

Mot de passe oublié ? Cliquez sur « Mot de passe oublié » (vérifiez vos spams !)

Pour un couple déjà adhérent, nous vous remercions de vous référer à la "Fiche pratique" présente sur notre site.

Première adhésion ?

Créez votre espace personnel en 3 étapes :

1. Rendez-vous sur www.utlrd.com.
2. Cliquez sur "Mon compte".
3. Remplissez le formulaire d'inscription.

À noter :

1 compte = 1 adhérent(e) (un couple doit créer 2 comptes).

Pour l'adhésion d'un couple, nous vous remercions de vous référer à la "Fiche pratique" présente sur notre site.

Nota Bene

Chaque adhérent doit créer ou avoir un compte séparé.

Une adresse mail est nécessaire pour ouvrir un compte mais plusieurs comptes peuvent être associés à la même adresse mail.

Chaque adhérent reçoit un numéro d'adhérent qui lui permet de s'identifier si plusieurs personnes disposent de la même adresse mail.

Un message contenant vos codes de connexion (identifiant et mot de passe) vous sera adressé sur votre adresse mail lors de la création de votre compte.

Choisissez vos activités et finalisez votre inscription

1. Sélectionnez votre (ou vos) activité(s) préférée(s).
2. Ajoutez votre adhésion en cliquant sur "Adhérer à l'UTL" (à faire une seule fois par saison).
3. Validez votre panier et réglez :
 - Par carte bancaire : Paiement sécurisé, confirmation immédiate !
 - Par chèque : Vous avez 7 jours calendaires pour nous le faire parvenir.

Passé ce délai, votre inscription sera annulée.

Vous préférez les méthodes traditionnelles ?

Pas de souci ! Vous pouvez aussi :

- Nous envoyer un courrier avec la fiche adhésion et/ou inscriptions complétées avec le règlement par chèque (inscription aux activités sous réserve des disponibilités).
- Venir aux permanences pour adhésion et/ou une inscription (suivant les disponibilités des activités).

Attention : Les inscriptions aux activités (cours, sorties, voyages, etc...) via notre site internet sont prioritaires !

À retenir

L'adhésion est obligatoire pour participer à une activité. Les places sont limitées :
Inscrivez-vous vite !

Besoin d'aide ?

Contactez-nous par e-mail ou téléphone (coordonnées disponibles sur www.utlrd.com).